

HISTOIRE ABRÉGÉE

DES

TRAITÉS DE PAIX.

A

# HISTOIRE ABRÉGÉE

DES

# TRAITÉS DE PAIX

ENTRE

## LES PUISSANCES DE L'EUROPE

DEPUIS LA PAIX DE WESTPHALIE,

Par C.-G. de Koch.

OUVRAGE ENTIÈREMENT REFONDU, AUGMENTÉ ET CONTINUÉ JUSQU'AU CONGRÈS DE VIENNE  
ET AUX TRAITÉS DE PARIS DE 1815,

**PAR F. SCHOELL,**

CONSEILLER D'AMBASSADE DE S. M. LE ROI DE PRUSSE PRÈS LA COUR DE FRANCE.

---

**TOME DEUXIÈME.**

---

**Bruxelles.**

**MELINE, CANS ET COMPAGNIE.**

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE ET FONDERIE.

1837

A

# PRÉFACE

DU QUATRIÈME VOLUME DE L'ÉDITION

PUBLIÉE EN 1817.

L'accueil qu'un public indulgent a accordé aux premiers volumes de cette histoire, ne saurait calmer l'inquiétude que je ressens en livrant cette suite à l'impression. Quoique le travail de M. KOCH n'entrât que pour un tiers environ dans les trois premiers tomes <sup>1</sup>, néanmoins le nom d'un homme célèbre a pu me servir d'égide, et inspirer une prévention favorable pour son éditeur; mais avec le quatrième volume <sup>2</sup> je perds tous ces avantages et me présente seul à la critique d'un public, qui me demandera compte des motifs qui ont pu me donner assez de confiance pour m'ériger en continuateur d'un ouvrage estimé, et en historien des temps qui viennent de se passer.

Je dois, avant tout, rappeler à mes lecteurs que le titre de cet ouvrage n'annonce pas une histoire *secrète*, mais une compilation faite sur les matériaux existants. L'histoire secrète des négociations qui ont occupé les cabinets depuis les quarante dernières années, ne pourra être écrite que par celui auquel auront été ouvertes les archives des principales cours, et à qui son devoir permettra de publier les documents qu'il en aura tirés. En attendant que quelque écrivain se trouve dans une position si favorable, l'histoire secrète de quelque négociation isolée peut être révélée par les mémoires des hommes d'État qui y ont été employés (tels que les mémoires de M. le comte de *Goertz*, sur la négociation de 1778 et sur la neutralité armée du Nord), mais il ne peut exister une histoire secrète des traités de paix. Il faut se bor-

<sup>1</sup> Les vingt premiers chapitres de cette édition.

<sup>2</sup> XXI<sup>e</sup> chapitre de cette édition.

ner aujourd'hui à réunir les matériaux dont les différentes cours ont permis la publication ; et le seul mérite que l'historien de la diplomatie moderne puisse ambitionner, c'est l'attention qu'il doit porter à ce qu'il ne lui échappe aucune pièce officielle qu'il a pu connaître ; c'est le soin qu'il doit mettre à comparer et à combiner entre eux ces matériaux épars, pour expliquer les uns par les autres ; c'est enfin son exactitude à signaler les lacunes qu'il n'a pas dépendu de lui de remplir, afin que le lecteur ne se fasse pas illusion, et ne croie pas connaître des faits qui sont encore enveloppés dans les mystères de la politique. A mesure que les publications des pièces officielles augmenteront, et que les auteurs des événements voudront faire connaître les ressorts qu'ils ont mis en mouvement, les doutes disparaîtront, les lacunes se rempliront, et la période que nous venons de traverser deviendra plus historique.

N'ayant ni les moyens ni la volonté de piquer la curiosité du public en divulguant les secrets de la politique, j'ai tâché de suppléer à un genre d'intérêt que je n'ai pu donner à mes récits, en y consignant une plus grande variété de faits, et je n'ai rien négligé pour m'emparer de tous ceux qui sont déjà du domaine de l'histoire. Le plan de mon travail était tracé par celui auquel il fait suite, et j'en'ai eu aucun motif pour m'en écarter. Ainsi chaque traité principal forme un chapitre particulier, et chaque chapitre est divisé en quatre parties. Je développe et examine d'abord les causes ou les prétextes des hostilités qui ont précédé le traité auquel le chapitre est consacré ; je rapporte ensuite les principaux événements de la guerre ; je donne le précis des négociations qu'elle a amenées, et je termine mon chapitre par le sommaire raisonné du traité, en tâchant d'expliquer tout ce qui peut offrir quelque obscurité à ceux qui étudient l'histoire et le droit public.

Si mon ouvrage n'est pas une histoire secrète, il est encore moins une histoire militaire. Le tableau des campagnes est nécessairement entré dans mon plan, parce qu'il me conduit aux négociations qui souvent seraient inintelligibles si on n'avait présents à la mémoire les événements dont elles ont été précédées ; mais l'histoire de ces événements ne peut être complète, parce que, pour la classe de lecteurs à laquelle je désire être utile, la guerre ne présente que deux points vraiment intéressants, ceux où elle est en contact immédiat avec le droit public, c'est-à-dire

son commencement et sa fin. La partie militaire de mes chapitres ne peut aussi que manquer de cette méthode que leur donnerait un écrivain du métier. J'ai cependant cru devoir consacrer à cette partie plus de place qu'elle n'en occupait dans les chapitres précédents, et j'ai surtout eu pour objet d'y faire entrer un grand nombre de faits et de dates. Les guerres qui ont été une suite de la révolution française sont si riches en événements, que j'ai pensé qu'il serait agréable à la classe de lecteurs pour lesquels j'écris, de trouver ces faits réunis, sans avoir besoin de recourir à un grand nombre de livres spécialement destinés à l'histoire des campagnes. Pour la rédaction de cette partie de mon travail, j'ai suivi les écrivains qui, au dire des militaires instruits, ont le mieux tracé le tableau de chaque guerre ou de chaque campagne, pourvu que les développements stratégiques n'aient pas été leur unique objet. Je n'ai cependant jamais puisé dans ces auteurs sans consulter et comparer les rapports officiels. Souvent ceux-ci ont été mes seuls guides ; quelquefois même il a fallu me borner à ceux d'un seul parti. C'est naturellement la partie la plus faible de mon travail ; mais le lecteur y reconnaîtra au moins l'intention constante de l'auteur, de démêler la vérité au milieu de ces fanfaronnades insipides ou dégoûtantes qu'on nous a si longtemps présentées comme des documents historiques. Je dois m'accuser d'avance d'un sentiment que les événements dont notre génération a été le témoin et la victime, ont fait prédominer en moi ; c'est une espèce de mépris pour cette gloire militaire qu'on n'acquiert le plus souvent qu'au prix du sang de ses semblables. On doit, ce me semble, être un peu revenu de l'opinion qui regardait la carrière militaire comme la plus noble de toutes, depuis qu'on a vu au rang des généraux distingués, des hommes sans instruction et sans moyens, et surtout depuis qu'un de ces favoris de la fortune a démontré, par vingt exemples, que celui-là peut le plus sûrement compter sur la victoire qui est le moins avare du sang humain.

On me reprochera peut-être de n'avoir pas toujours cité les sources où j'ai puisé, et je vais faire connaître mes motifs. Je distingue d'abord les pièces officielles de l'histoire des campagnes, et je dirai qu'indépendamment des ouvrages spécialement indiqués dans les notes de chaque chapitre, j'ai eu pour guide, dans cette dernière partie, une foule de morceaux réunis dans les collections dont je parlerai tout à l'heure. Les auteurs de ces mémoires qui ont écrit pour un public étranger à l'art militaire,